



---

## Natura 2000 en mer

### Site FR 910 1413 Posidonies de la côte palavasienne

-

### Compte-rendu du quatrième Comité de Pilotage

### 28 janvier 2014 – Palavas-les-Flots

---

✦ **Rédacteur :** Mathilde LABBÉ (*chargée de mission coordinatrice Natura 2000 Réseau Languedoc mer*)  
Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral  
2, rue des Chantiers 34200 SETE  
Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99  
Courriel : [mathilde.labbe@univ-montp2.fr](mailto:mathilde.labbe@univ-montp2.fr)

✦ **Relecture :** Alain PIBOT (*Chef de l'antenne Méditerranée de l'Agence des Aires Marines Protégées*), Tiphaine RIVIERE (*Chargée de mission Agence des Aires Marines Protégées*), Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Jean-Luc DESFORGES (*Chef de service Actions Interministérielles et Mer CDML 34/30*), Fabienne ELLUL (*Sous-préfet chargé du littoral du Languedoc-Roussillon, secrétaire général-adjoint de la Préfecture de l'Hérault*).

**Date du document :** Vendredi 07 février 2014

### **Présidence du Comité de Pilotage :**

La Délégation à la Mer et au Littoral Hérault-Gard représentée par le Chef de service Actions Interministérielles et Mer Monsieur Jean-Luc DESFORGES.

### **Personnes présentes :**

ALIGNAN Jean-Luc – Président Marine et Traditions

AUSCHER Fabrice – Chef de l'Unité Biodiversité terrestre et marine à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

BONHOMME François – Directeur de la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral de Sète et correspondant du CSRPN Languedoc-Roussillon

BOYER Sophie – Directrice Association Voile de Neptune

BRUNELLE Stéphanie – Gérante de l'école Plongée Passion, représentante des structures professionnelles, membre du bureau de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée

CAZENAVE Antoine – Représentant du club Palavas Kayak de Mer

COEURDACIER Jean-Luc – Représentant le Directeur de l'IFREMER Méditerranée

DAYNAC Didier – Prud'homie de Palavas

DARTHOIS Michel – Responsable communication au Seaquarium

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

DELARUELLE Gwenaëlle – Chargée de projet chez Andromède Océanologie

DESFORGES Jean-Luc – chef de service Actions Interministérielles et Mer CDML 34/30

FALCE Pierre – FFPM Languedoc Roussillon

HACQUARD Isabelle – Chef de service Accompagnement et Ingénierie de Projet - Hérault Tourisme

JACQUES Jean-Paul – Président comité départementale de voile de l'Hérault

JEANJEAN Christian – Maire de Palavas-les-Flots

LABBÉ Mathilde – Chargée de mission coordinatrice Natura 2000 réseau Languedoc Mer

LAFONT Sandrine – Chargée de mission au Syndicat Mixte des Etangs Littoraux

LE VIOL Julian – Chargé de mission biodiversité Syndicat Mixte Bassin Thau

MOLTO Jérôme – Technicien gestionnaire sites CDL à l'Agglomération du pays de l'Or

NARDIN Guillaume - Service ports et filières maritimes, Pôle développement durable, direction de la mer du littoral et de la gestion de l'eau, Département de l'Hérault

NOUGUIER Nicolas – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

NAUDET Jean-Luc – Secrétaire FNPPSF Languedoc-Roussillon

PERNOT David – Chef de cellule Gendarmerie Enquêteur environnement

PIBOT Alain – Chef de l'antenne Méditerranée de l'Agence des Aires Marines Protégées

PITMAN Arnault – Président Comité Départemental Canoë-Kayak Hérault

RAUZIER Michèle – Représentante du Comité Départemental de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de l'Hérault

RAY Jean-Marie – Président de la ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée

RIVIERE Tiphaine – Chargée de mission Agence des Aires Marines Protégées

RIVIERE Fanny – Campagne « plages privées » du Seaquarium

ROSSIGNOL Stéphan – Maire de La Grande Motte

ROUBAULT Elise – Chargée de mission direction urbanisme-environnement à la Mairie de Frontignan

SENEGAS Jean-Baptiste – Centre d'Etude et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

SMYEJ Florence – Chef du pôle santé animale protection animale et de l'environnement

TAUZIN Jean-Yves – Conseiller Municipal ville de la Grande Motte

VIGNAUD Delphine – Chargée de mission Environnement Port de plaisance de Port Camargue

VIOLETTE Hervé – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

## Ordre du jour

Cette quatrième rencontre du Comité de Pilotage du Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, a pour objectifs de présenter la première année d'animation du site et également de proposer et valider les actions d'animation pour l'année 2014 par le comité de pilotage.

## Plan de la réunion

- Rappel de la démarche Natura 2000 en mer, état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon,
- Bilan de la première année d'animation du DOCOB, retour sur les 4 actions opérationnelles de 2013,
- Proposition et validation des actions d'animation de 2014,
- Présentation des actualités diverses sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne,
- Questions diverses et discussion.

**Vous pouvez retrouver l'ensemble des diaporamas présentés lors de cette réunion en suivant le lien ci-dessous :**

<http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

## Synthèse des thématiques abordées et des éléments validés

- ✓ Partage et validation de perspectives des actions opérationnelles de 2013,
- ✓ Validation des actions opérationnelles de 2014

## Introduction du Comité de Pilotage

M. Le Maire de Palavas-les-Flots - qui accueille la quatrième rencontre du Comité de pilotage (COPIL) au sein de l'amphithéâtre municipal -, remercie l'ensemble des membres du COPIL pour leur présence. Il rappelle l'attachement et l'engagement de la ville de Palavas-les-Flots dans ce projet Natura 2000 en mer. Il évoque par ailleurs que le projet du cantonnement de pêche soutenu par la ville va dans le sens d'une protection du milieu marin et donc des démarches en cours.

Melle RIVIERE remercie la ville de Palavas-les-Flots pour l'accueil de ce quatrième COPIL et ouvre la séance par l'annonce de l'ordre du jour et un bref rappel de la démarche Natura 2000 en mer. Elle invite les membres de la tribune à se présenter.

Mr DESFORGES de la Délégation à la Mer et au Littoral - représentant la Préfecture Maritime de Méditerranée (Prémar) -, précise que l'arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB est en cours de validation. Il a fait l'objet d'une validation par la préfecture maritime et est actuellement en attente de signature du préfet du département.

L'Agence des Aires Marines Protégées remercie la Délégation à la Mer et au Littoral (DML) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon (DREAL-LR) pour leur présence et le pilotage de la démarche Natura 2000 en mer. L'animateur remercie également le Maire de Palavas-les-Flots d'accueillir une nouvelle fois cette rencontre de tous les acteurs du site Natura 2000.

## Rappel de la démarche Natura 2000 en mer, état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon

Un point sur l'état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon est fait par Mme DASSONVILLE. La DREAL Languedoc-Roussillon fait état de :

- 3 sites actuellement en animation. A noter que le DOCOB du site Posidonies de la côte des Albères va être refondu dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du Parc Naturel Marin.
- 5 sites désignés au titre de la directive Habitat Faune Flore dont les DOCOB sont actuellement en cours d'élaboration. A noter que 2 des 5 sites vont également avoir leur DOCOB refondu puisqu'ils se trouvent dans le périmètre du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion ;
- 2 sites désignés au titre de la directive Oiseaux dont les DOCOB restent à lancer.

Plus d'information : <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

## Rappel sur les Tomes 1 & 2 du DOCOB élaborés en 2011 & 2012

Mlle RIVIERE fait un rapide historique du site Natura 2000 depuis 2001 puis, un bref rappel des éléments constitutifs du DOCOB :

- TOME 1 – Le volet technique : Le contexte écologique et socio-économique du site Natura 2000, les enjeux de conservation et l'analyse de la cohérence du site Natura 2000,
- TOME 2 – Le volet opérationnel : Les 3 orientations de gestion déclinées en 18 objectifs de développement durable, desquels découlent 40 mesures de gestion affinées en 77 actions opérationnelles et 13 actions « de routine ».

Le DOCOB validé le 27 novembre 2012 au cours du 3<sup>e</sup> COPIL, est en téléchargement libre sur le site web <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

## Bilan de la première année d'animation du DOCOB

### L'animation s'est structurée autour de 6 grandes thématiques :

#### SUIVI SCIENTIFIQUE & VEILLE ECOLOGIQUE

- Suivi des herbiers à Posidonies,
- Appui à la mise en œuvre d'un centre de réhabilitation pour les tortues caouannes,

#### COMMUNICATION & SENSIBILISATION

- Création et alimentation régulière du site internet,
- Organisation de conférences, formations (BPJEPS motonautisme),
- Information régulière des médias locaux et régionaux (revu presse),
- Participation à l'opération « Port propre » et « initiative océane »,
- Encadrement d'un groupe d'étudiants de l'UM2 : projet panneautage,
- Animation Natura 2000 lors du master pêche de FNPPSF,
- Appui à la campagne régionale CAP ECONAV 2013 ,
- Appui à la campagne de sensibilisation des établissements de plage menée par le Seaquarium du Grau-du-Roi ,
- Elaboration d'une plaquette d'information sur le site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne »,

#### GOVERNANCE & CONCERTATION

- Maintien d'une dynamique de concertation et de collaboration via des temps d'échanges (rencontres, alimentation du site ... ),

#### APPUI AUX ACTEURS LOCAUX

- Assurer en amont des manifestations sur site N2, avec les porteurs de projets, veiller à la bonne prise en compte des aspects environnementaux : 13 dossiers évaluation incidences (Trophée régional individuel chasse sous-marine ...),

#### RÉSEAUX & GESTION INTER- SITES

- Partager ses expériences, difficultés, échanger, transmettre et mutualiser les modes de gestion pratiqués au cours des journées d'échanges, forums, congrès ...

#### GESTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

- Animation du DOCOB (1/3 temps salarié de l'animateur) a coûté 33 300€ et 5 les actions opérationnelles ont coûté 43 993€ répartis entre l'Agence des Aires Marines Protégées 28 993 € et la DREAL LR 15 000€, soit un **total de 77 293€ pour 2013**

- La répartition du temps d'animation 2013 montre que 66% du temps a été consacré à l'animation du DOCOB et 34% pour la mise en place des actions opérationnelles. A noter que l'élaboration de la plaquette représente à elle seule 1/3 du temps alloué aux actions opérationnelles sachant que les autres actions ont été sous traitées. Une partie du temps de travail de l'animateur est également dédiée à l'Agence.

## Bilan et perspectives des 5 actions opérationnelles :

### Appui à la mise en œuvre d'un centre de réhabilitation pour les tortues caouannes :

-  **L'action a permis de :** mettre en synergie différents acteurs, amorcer un travail de vulgarisation communication sur le patrimoine naturel marin local et notamment sur les tortues marines.
-  **L'action a mise en évidence :** une sous-estimation du temps inhérent aux démarches administratives qui retardent l'avancée et la finalisation du projet.  
**Perspectives :** inaugurer au printemps 2014 le chantier de construction du centre de réhabilitation et du sentier de découverte, qui permettra d'améliorer dans les années à venir des connaissances sur la tortue caouanne.

### Suivi des Herbiers à Posidonies :

-  **L'action a permis de :** pérenniser la série de données sur l'état de conservation des herbiers du site (2007 - 11 -13) et confirmer la stabilité et la progression de l'herbier dans les secteurs de Palavas et des Aresquiers.
-  **L'action a mise en évidence :** une régression des herbiers sur station Roc Saint-Martin et d'identifier des « flaques » de boues anoxiques sur cette station.  
**Perspectives :** Réfléchir en amont de la prochaine campagne (prévu 2015) sur la pertinence d'un maintien d'un suivi tous les 2 ans (fréquence trop rapprochée).

M. COEURDACIER souhaite connaître une estimation du nombre de tortues côtoyant les côtes du Languedoc-Roussillon.

M.SENEGAS explique qu'il est encore aujourd'hui difficile d'obtenir des chiffres précis, ces derniers se contredisant souvent dans les thèses. Cependant la population de tortues caouannes qui vit en Méditerranée, en vase clos, présenterait un effectif d'environ 30 000 à 40 000 individus. Les deux autres espèces sont présentes en plus petit effectif.

Melle RIVIERE précise que le programme PACOMM (Programme d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins) porté par l'Agence des aires marines protégées permettra d'avoir des chiffres plus précis. Il est actuellement en cours et de nombreuses observations de tortues proche du domaine côtier ont été faites au cours des campagnes.

### Appui à la campagne régionale CAP ECONAV 2013 :

-  **L'action a permis de :** sensibiliser le grand public au patrimoine naturel marin du site Natura 2000, d'échanger sur les bonnes pratiques à adopter et faire travailler les acteurs ensemble.
-  **L'action a mise en évidence :** un mauvais choix pour l'emplacement et les horaires d'ouverture du village pour atteindre les objectifs de fréquentation et une sous-estimation de la charge de travail sur les aspects communication et médias.  
**Perspectives :** rééditer en 2015 une 2<sup>ème</sup> édition de la campagne et atteindre les objectifs fixés.

## Appui à la campagne de sensibilisation des plages « privées » du Seaquarium du Grau-du-Roi :



**L'action a permis de :** sensibiliser un public touristique difficile à aborder et renforcer le dialogue avec les exploitants des « plages privées ».



**L'action a mise en évidence :** un manque du retour de satisfaction des plagistes , la nécessité de mettre en place une charte de bonne conduite pour les « plages privées » et bases nautiques.

**Perspectives :** réutiliser en 2014 les outils réalisés en partenariat avec Natura 2000 (sets de table, affiches, chevalets...), et mutualiser cette action avec les site Natura 2000 voisins.

Mme LAFOND fait remarquer que le travail mené depuis 3 ans par le Seaquarium est très intéressant cependant il ne concerne que le milieu marin et il serait aujourd'hui intéressant d'engager une réflexion pour travailler sur une frange commune aux deux sites Natura 2000, en partenariat avec le Seaquarium. Il pourrait s'agir d'un habitat tel que le milieu dunaire ou les laisses de mer.

M.BONHOMME rejoint les propos de Mme LAFOND en faisant remarquer que les touristes sont sensibilisés par la campagne du Seaquarium à des espèces qu'ils ne voient pas souvent (requin, tortues et hippocampes) et qu'il serait peut-être intéressant d'adapter la campagne pour les sensibiliser aux habitats du littoral qu'ils voient, piétinent et impactent.

M.DARTHOIS précise qu'un sentier de découverte du milieu dunaire est en train d'être mis en place sur la commune de la Grande Motte et qu'il sera ouvert aux écoles d'ici 2015 au plus tard.

## Élaboration d'une plaquette d'information sur le site :



**L'action a permis de :** porter à connaissance l'existence du site et faciliter l'appropriation de ses enjeux et objectifs, accroître la prise en compte de la fragilité des habitats et des espèces du site.



**L'action a mise en évidence :** que l'outil n'est pas adapté aux scolaires et estivants.

**Perspectives :** rééditer et poursuite la diffusion de cet outil en 2014 et l'associer à un « Kit Communication Natura 2000 LR » : exposition photographique, kakémonos, conférences ...

## Animation 2014 : actions opérationnelles et d'animation

### Les 3 actions opérationnelles pour 2014

- Réaliser un état des lieux et d'une analyse écologique des substrats meubles (action portée par Natura 2000 à 100 %) ;
- Elaborer d'un outil terrain de sensibilisation à destination des plongeurs sous-marins, pêcheurs et plaisanciers : soutien au programme E-POSIDONIA pour faire connaître l'application smartphone DONIA (action portée par Andromède Océanologie avec contribution de Natura 2000). L'action est en cours de redéfinition ;
- Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs de loisir à la technique de l'ancre flottante (action portée par Natura 2000 avec comme partenaire financier le G34)

**Validation des actions opérationnelles 2014 par les membres du COPIL**

## Les actions d'animations pour 2014

L'animateur Natura 2000 sera sollicité sur divers évènements de communication, sensibilisation et de formation :

- Mise en œuvre d'une stratégie de communication (type panneau) Participation et animation aux « Nautiques » de Port Camargue
- Participation et animation à l'opération « Port Propre » de la Grande Motte
- Participation et animation à l'opération « Initiative Océane » du Grand Travers
- Participation et animation à l'opération « Journée de la mer »
- Participation et animation à l'évènement « Escale à Sète »
- Formation Natura 2000 / Evaluation incidences au BPJEP Motonautisme
- Formation « Acteurs Glisse » en partenariat avec le SIEL
- Formation « Pêcheurs - Tortues » en partenariat avec le CESTMed et le CRPMEM LR

En parallèle des actions opérationnelles et des actions d'animation différentes actions de routine seront assumées par l'animateur du site Natura 2000.

D'un point de vue financier, les coûts prévisionnels de l'animation du DOCOB en 2014 s'élèvent à 74 400€, comprenant les 3 actions opérationnelles et l'animation du DOCOB (emploi d'un animateur).

A noter : la pérennisation des partenariats techniques avec le CRPMEM LR et l'Université de Montpellier II à travers la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral. L'Agence, met en avant la nécessité de conforter et de développer de nouveaux partenariats afin de faire vivre le site Natura 2000.



## Actualité du site Natura 2000 Posidonies de la côte Palavasienne

Présentation des différentes actualités et des projets en cours et à venir sur le site Natura 2000 :

- Création d'un cantonnement de pêche, la réserve de Porquière
- Création de ZMEL (Zone de Mouillage et d'Equipements Légers) sur les sites de plongée les plus fréquentés pour réduire les dégradations des habitats liées à l'ancrage. La mise en place de mouillages écologiques peut faire l'objet d'un financement de l'état via l'élaboration de contrats Natura 2000.
- Mise en oeuvre d'un programme de sciences participatives en Méditerranée, de Cybelle planète, qui permet de devenir observateur et participer au suivi de plus de 70 espèces marines. Plus d'informations sur le internet dédié : <http://www.cybelle-planete.org>
- Demande d'intégration du site Natura 2000 dans le comité de suivi de Maera, la station d'épuration Montpelliéraine dont les rejets se font à 30km en mer au large du Site Natura 2000. La demande est en cours d'instruction et un accord de principe par le service assainissement de la communauté d'agglomération de Montpellier pour d'ores et déjà assister au comité et être destinataire des résultats des suivis.
- Retour sur les articles paru dans la presse à la fois locale : Midi libre, bulletin d'information municipal de la Grand-Motte, mais également à plus grande échelle : le marin et la lettre des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégées du Languedoc-Roussillon,

## Discussions

M.PERNOT souhaite connaître les problématiques Natura 2000 sur lesquels il pourrait intervenir en tant qu'enquêteur environnement.

M.DESFORGES explique que Natura 2000 n'a pas de vocation normative et qu'il faut donc faire appliquer les dispositifs réglementaires existants. Toutes les activités nautiques (pêche, plongée ...) étant dotées d'un encadrement spécifique, il s'agit aujourd'hui d'être dans une logique de renforcement ou d'action sur des problématiques qui préexistaient avant la mise en place des sites Natura 2000 et pour lesquels il convient d'apporter un nouvel éclairage.

Mme DASSONVILLE précise que dans chaque département, la DDTM coordonne les polices de l'environnement et dans ce cadre les gendarmeries sont associées. Chaque année la DDTM définit un programme de contrôles avec des priorités. Aujourd'hui le programme est principalement terrestre, car la police de l'environnement se met petit à petit en place. Les DIRM, dans le cadre de leurs prérogatives, intègrent déjà cet enjeu (Mais prochainement les problématiques de l'environnement marin seront intégrées au programme de contrôle).

Melle RIVIERE souligne que Natura 2000 n'a pas de brigade maritime dédiée et qu'il serait intéressant d'instaurer en partenariat avec les unités intervenant au titre de l'action de l'état en mer une surveillance des sites. Cette action permettrait d'avoir un regard sur le terrain le jour de l'organisation des manifestations, pour voir si chaque point indiqué dans l'étude d'incidences Natura 2000 et dans la Charte Natura 2000 sont bien respectés et connaître le cas échéant les infractions commises. Actuellement, les services de l'État sont déjà sollicités sur les manifestations nautiques d'une particulière sensibilité,

notamment au titre de la police du plan d'eau. La sécurité de la manifestation comme le respect par l'organisateur de ses engagements en matière environnementale relèvent de la compétence de l'organisateur. Il est important de noter que ni la charte, ni l'étude d'incidences n'ont de vocation normative. Cet aspect relève donc de la compétence d'unités environnementales à vocation pédagogique (brigades vertes). Il appartient en revanche de faire respecter les obligations nées des arrêtés préfectoraux qui peuvent notamment prescrire des mesures environnementales. Par ailleurs, les unités de contrôle peuvent avoir un rôle de relais en termes de communication avec la mise à disposition de plaquettes Natura 2000 dans les locaux et la sensibilisation des usagers en mer.

Mme RAUZIER exprime son intérêt pour le réseau des plongeurs bénévoles et souhaite en connaître les modalités.

Melle RIVIERE explique que le projet en est en phase de réflexion pour une mise en œuvre opérationnelle en 2015 ou 2016. L'idée serait de renforcer l'aspect veille et sciences participative des plongeurs, qui pourraient apporter des informations sur les espèces mais également l'état du milieu (turbidité, présence d'algues, de zones anoxiques ...). Il sera important de définir en amont les éléments précis à observer et suivre.

M.PIBOT précise que plusieurs programmes de sciences participatives destinés aux plongeurs existent déjà et cette action pourrait être l'occasion de mettre en valeur ces programmes existant plutôt que d'en développer de nouveaux.

M.BONHOMME exprime son regret en tant que scientifique, quant au choix de la zone de cantonnement de pêche. Il explique que le meilleur positionnement pour obtenir les effets escomptés aurait été de choisir une tranche du plateau des Aresquiers, allant des petits fonds vers le large. En effet le recrutement des larves se fait dans les petits fonds puis, les poissons migrent progressivement au large. Il félicite toutefois ce projet qui émane des acteurs locaux mais aurait aimé être consulté.

M.JEANJEAN accorde à Mr BONHOMME que scientifiquement parlant il a raison cependant, le meilleur projet est celui qui est susceptible d'aboutir. Il souligne que pour la première fois historiquement les pêcheurs professionnels sont unanimes, ils s'interdisent formellement de pêcher dans la zone et interdisent donc toutes autres activités, y compris la plongée qui a aujourd'hui donné son accord. Les plongeurs doivent être impliqués dans cette volonté pour la réussite de cette expérience.

M.DAYNAC précise que la zone de cantonnement a été choisie selon plusieurs critères. Il fallait d'une part que la zone soit facilement repérable depuis un port pour une meilleure surveillance et d'autre part proche de la ville de Palavas qui est impliquée dans le projet. Concernant l'avancée du projet, le dossier est en cours de montage pour être transmis aux Affaires Maritimes.

M.DESFORGES souligne que l'arrêté de cantonnement ministériel aura des conséquences directes sur toutes les activités de pêche maritime qui s'y pratiqueront puisqu'elles seront *in facto* écartées de cette zone. Pour l'encadrement des autres activités, des dispositifs devront être pris par le préfet maritime. Des mouillages écologiques pourront par exemple être mis en place, ce qui donnera lieu à une commission locale qui rassemblera les usagers du plan d'eau. Il y aura ensuite soumission de la réglementation à la préfecture maritime.

## Clôture du COPIL

Melle RIVIERE remercie l'ensemble des participants à ce quatrième Comité de Pilotage et leur donne rendez-vous l'an prochain, pour un bilan de la deuxième année d'animation.

Préfet maritime de la Méditerranée,

Préfet de l'Hérault,